

Indicateurs sociaux départementaux
**Une démarche collaborative initiée dans le
cadre du Cnis**

Groupe d 'expérimentation ADF-DREES en 2010

indicateurs sociaux départementaux



Bienvenue au

Conseil National de l'Information Statistique

Actualités

Le CNIS

Agenda

Documentation

Les enquêtes

Communiquer

*concertation
coordination
expertise*

Le Conseil national de l'information statistique (Cnis) assure la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques publiques.

Écrire au [responsable du site](#)

<http://www.cnis.fr/>

Dernière mise à jour du site le 30 novembre 2010



indicateurs sociaux départementaux

L 'objectif : Construire un noyau dur d 'indicateurs partagés concernant les politiques sociales décentralisées (personnes handicapées, personnes âgées, insertion, protection de l'enfance) et leur contexte

- Entre organismes nationaux (Ccmsa, Cnaf, Cnsa, Drees, Dgcl, Insee, Oned)
- et représentants des départements (ADF, Conseils généraux, Odas)

Ardèche, **Bouches-du-Rhône**, Dordogne, Eure et Loir, Essonne, Gironde, Hérault, Indre et Loire, Manche, Loire, Loire-Atlantique, Orne, Nièvre, Nord, Bas-Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Savoie, Paris, **Vaucluse**, Vosges

Des indicateurs communs pour décrire de façon comparable...

- Le contexte des quatre politiques : population, revenus, logement, emploi, éducation, structure sociale, économie locale
- Les populations concernées: une grille de lecture commune
- L'offre publique (places en établissements, services)
- Les résultats (essentiellement la situation à la sortie des dispositifs publics)

Un objectif de diffusion publique

- Actuellement le projet est encore au stade expérimental
- La liste initiale a déjà été modifiée
- Certains indicateurs méritent encore d'être affinés
- Une diffusion progressive est prévue sur insee.fr

Une expérimentation d'analyse partagée

Exemple d'exploitation des indicateurs

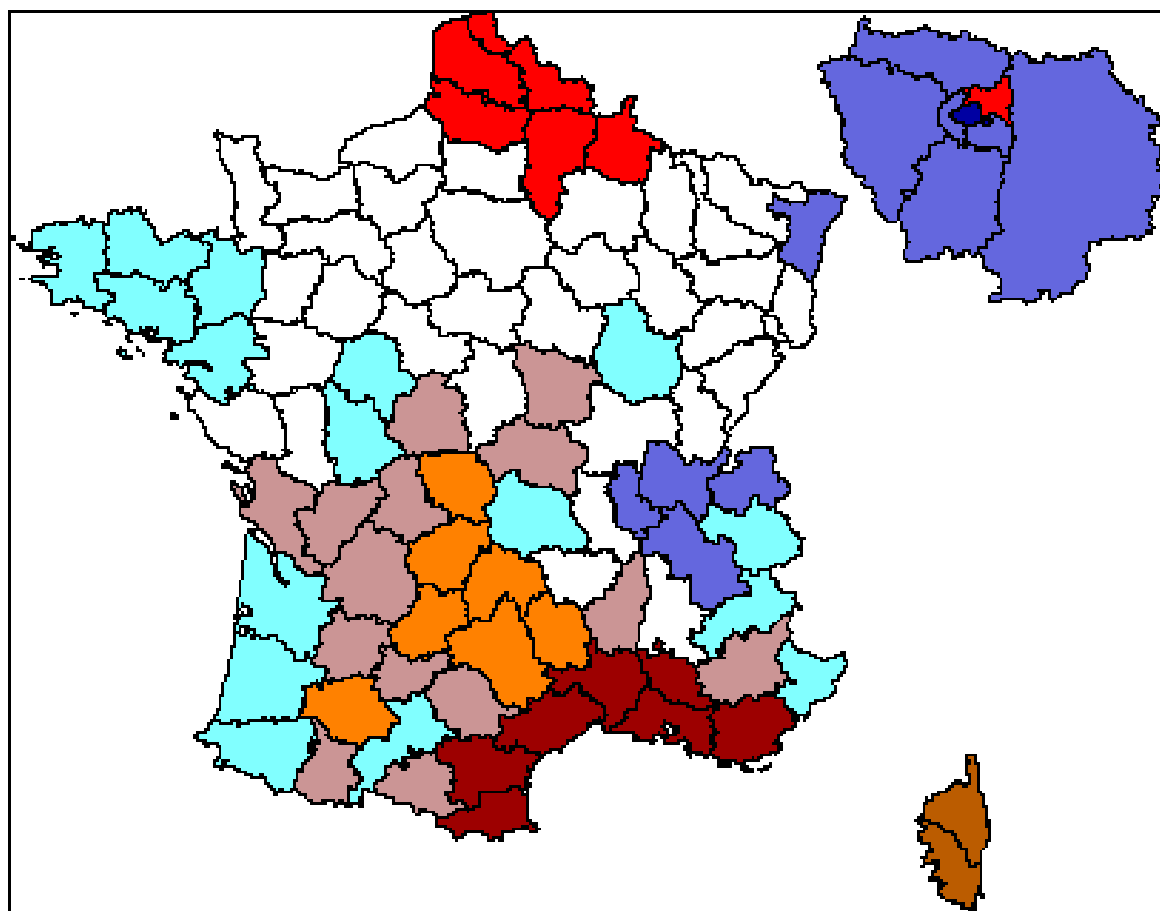
La précarité

Typologie de disparités départementales

L'analyse nationale sur le thème de la précarité

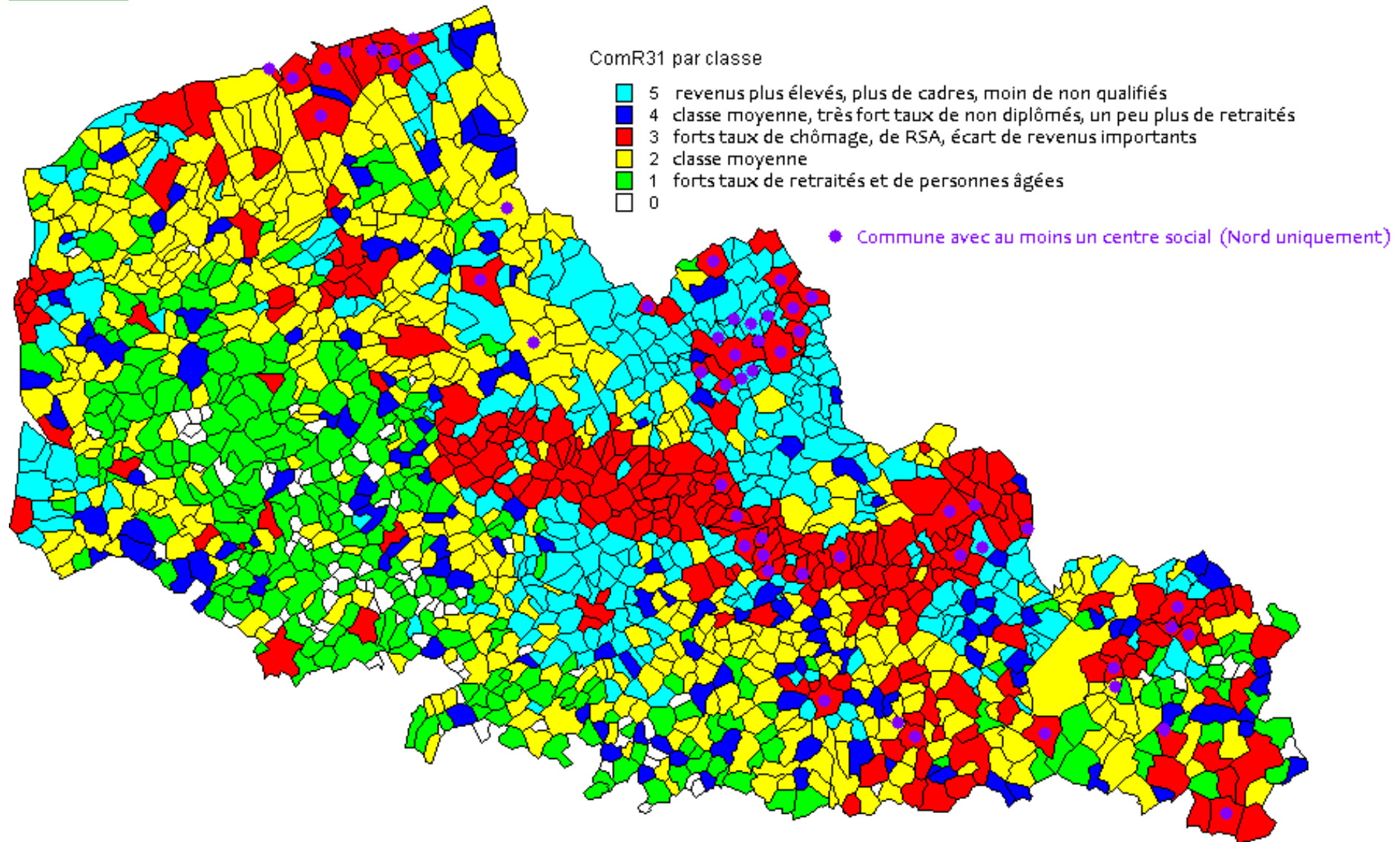
- ? Ce qui sépare d'abord les départements : la structure de la population pauvre (part des jeunes et des personnes âgées)*
- ? Ensuite, le niveau de vie médian et le niveau de pauvreté, puis les inégalités de niveau de vie, enfin le chômage de longue durée*

précarité



Indicateurs Sociaux départementaux, 7 décembre 2010

Une déclinaison en région Nord-Pas-de-Calais: Cartographie des centres sociaux du Nord



Comment repérer les territoires prioritaires pour l'action sociale départementale

? Une étude s'arrêtant au périmètre du département n'est pas suffisante

? Nécessité de territorialiser les problématiques et donc de disposer de données au niveau infra-départemental

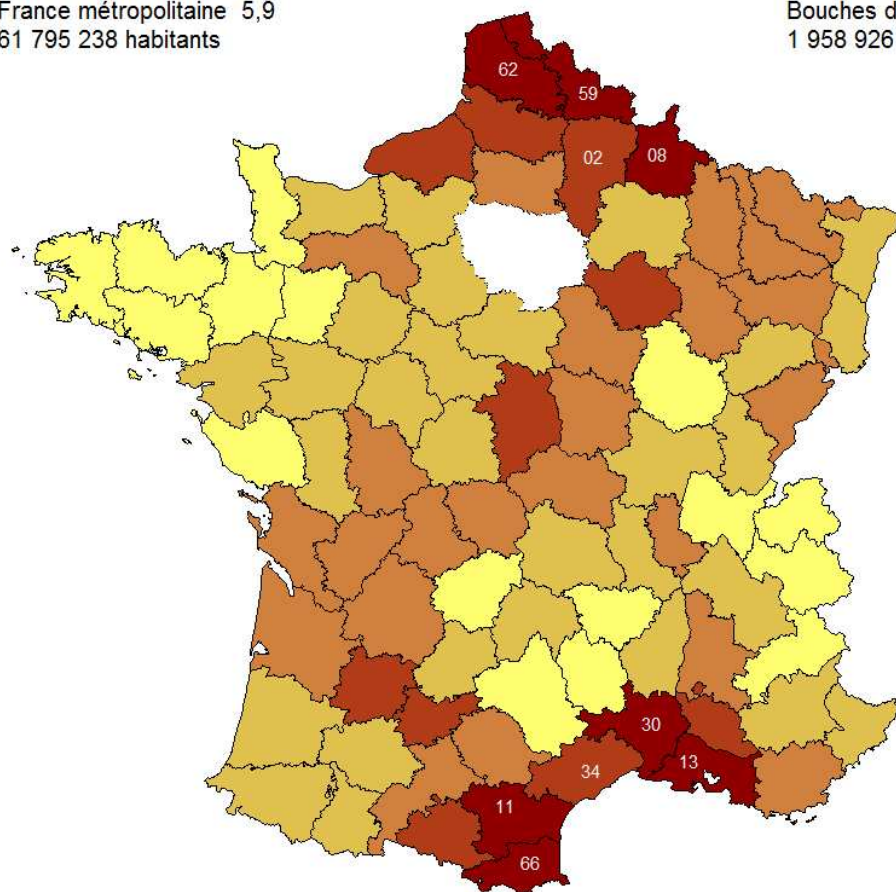
Population couverte par le RSA au 31/12/2009 dans la population en %

Source RSA : DREES données CAF & MSA

Source population : INSEE RP-2007 population municipale

France métropolitaine 5,9
61 795 238 habitants

Bouches du Rhône 9,3
1 958 926 habitants



Avec 9,3 % de la population couverte par le RSA, les Bouches du Rhône se situe au 8^e rang des départements de France métropolitaine. Les départements ou les taux sont les plus forts sont ceux du nord et du pourtour méditerranéen et dans la couronne parisienne la Seine Saint Denis.

93 - Seine-Saint-Denis, 11,0
62 - Pas-de-Calais, 10,8
59 - Nord, 10,8
66 - Pyrénées-Orientales, 10,7
11 - Aude, 10,0
30 - Gard, 9,4
08 - Ardennes, 9,4
13 - Bouches-du-Rhône, 9,3
34 - Hérault, 8,7
02 - Aisne, 8,2

% de la population légale



Données RSA par département DREES = CAF & MSA

CG13-DGAS-SG-STIEE / août-2010 / POP-RSA-TOT-2009.WOR

Population couverte par le RSA au 31/12/2009 dans la population en %

Source RSA : CAF 13 uniquement, données MSA par commune et par arrondissement actuellement non disponibles

Source population : INSEE RP-2007 population municipale

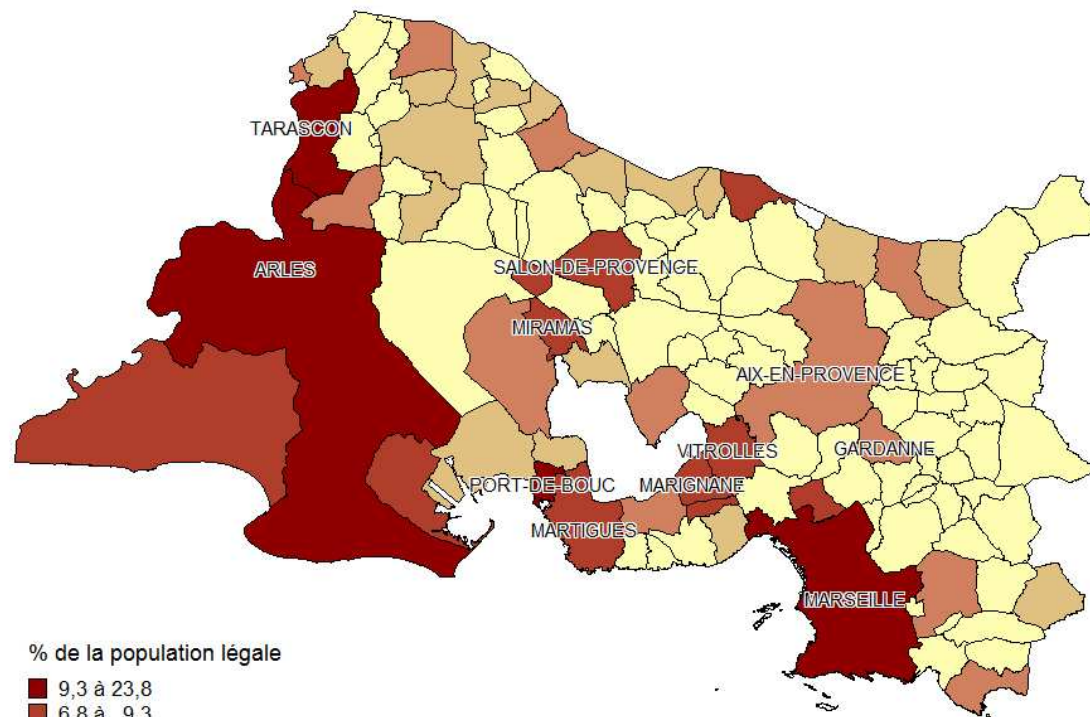
France métropolitaine 5,9 (CAF & MSA)

Bouches du Rhône 9,3 (CAF & MSA)

Marseille 13,8 (CAF uniquement)

Bouches du Rhône, 119 communes

1 958 926 habitants



% de la population légale

■ 9,3 à 23,8

■ 6,8 à 9,3

■ 5,3 à 6,8

■ 4,1 à 5,3

■ 1,1 à 4,1

□ tous les autres : secret statistique

Données RSA par commune CAF13, hors données non réparties & secret statistique

CG13-DGAS-SG-STIEE / août -2010 / POP-RSA-TOT_13-2009;WOR

Bien que seules les données CAF soient comptabilisées, dans le Bouches du Rhône, 4 communes (48 % de la population) ont des taux supérieurs à la moyenne départementale. Cependant, c'est essentiellement le taux très important de 13,8 observé à MARSEILLE (44 % de la population du département, 852 395 habitants) qui explique le niveau du taux départemental.

AIX en PROVENCE deuxième ville du département (143 404 habitants, 7 % de la population) avec un taux de 5,3 se situe en dessous de la moyenne nationale (5,9).

- PORT-DE-BOUC, 23,72 (16 968 habitants)
- MARSEILLES - tous arrondissements, 13,78
- TARASCON, 10,78 (13 177 habitants)
- ARLES, 10,41 (52 197 habitants)

18 communes (17 % de la population) ont un taux compris entre la moyenne nationale et la moyenne départementale.

- SAINTES-MARIES-DE-LA-MER, 9,02 (2 317 habitants)
- VITROLLES, 8,63 (37 479 habitants)
- MARIIGNANE, 8,54 (33 159 habitants)
- MARTIGUES, 8,14 (46 247 habitants)
- PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE, 8,03 (8 530 habitants)
- SEPTEMES-LES-VALLONS, 7,80 (10 396 habitants)
- MIRAMAS, 7,75 (25 257 habitants)
- SALON-DE-PROVENCE, 7,71 (40 943 habitants)
- GIGNAC-LA-NERTHE, 7,55 (9 245 habitants)
- LA ROQUE-D'ANTHERON, 7,50 (5 013 habitants)
- ORGON, 6,66 (3 005 habitants)
- SAINT-PIERRE-DE-MEZOARGUES, 6,61 (257 habitants)
- GARDANNE, 6,61 (20 903 habitants)
- CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES, 6,48 (11 643 habitants)
- AUBAGNE, 6,45 (44 804 habitants)
- CHATEAURENARD, 6,22 (14 495 habitants)
- BERRE-L'ETANG, 6,01 (13 805 habitants)
- SAINT-VICTORET, 5,94 (6 530 habitants)

Population couverte par le RSA au 31/12/2009 dans la population en %

Source RSA : CAF 13 uniquement, données MSA par commune et par arrondissement actuellement non disponibles

Source population : INSEE RP-2007 population municipale

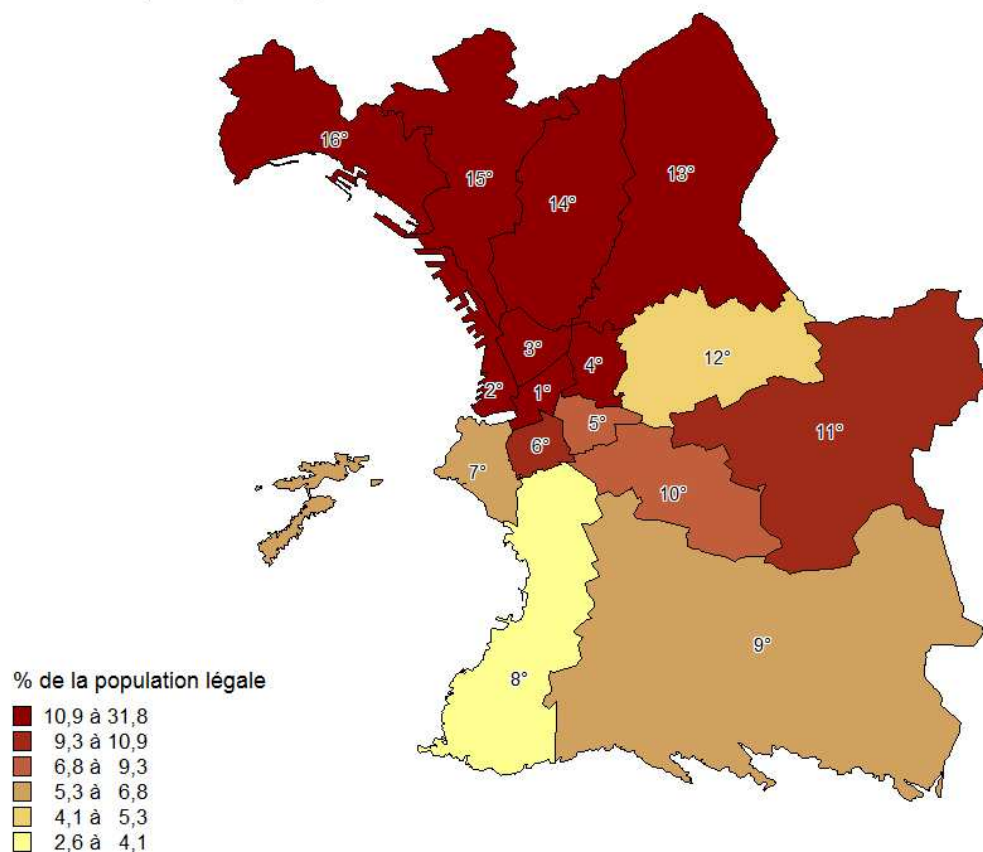
France métropolitaine 5,9 (CAF & MSA)

Bouches du Rhône 9,3 (CAF & MSA)

Marseille 13,8 (CAF uniquement)

Marseille, 16 arrondissements

852 395 habitants



% de la population légale

- 10,9 à 31,8
- 9,3 à 10,9
- 6,8 à 9,3
- 5,3 à 6,8
- 4,1 à 5,3
- 2,6 à 4,1

Données RSA par commune CAF13, hors données non réparties & secret statistique

Le taux moyen marseillais de 13,8 % de population couverte par le RSA (données CAF uniquement) varie selon les quartiers de la cité phocéenne.

Plus de la moitié de la population vit dans un arrondissement dont le taux est supérieur à la moyenne départementale, et le centre ville et les quartiers nord concentrent la population couverte par le RSA.

A contrario, les quartiers sud (7°, 8°, 9°) et le 12° arrondissement ont des taux inférieurs à la moyenne nationale.

- 3°, 31,8 (45 414 habitants)
- 16°, 29,2 (17 630 habitants)
- 14°, 23,9 (61 920 habitants)
- 1°, 23,9 (40 919 habitants)
- 2°, 22,6 (25 779 habitants)
- 15°, 22,6 (77 770 habitants)
- 13°, 15,7 (89 316 habitants)
- 4°, 12,0 (47 193 habitants)
- 11°, 10,3 (56 792 habitants)
- 6°, 9,3 (43 360 habitants)
- 5°, 9,2 (44 583 habitants)
- 10°, 8,2 (51 299 habitants)
- 9°, 5,8 (76 868 habitants)
- 7°, 5,3 (35 981 habitants)
- 12°, 4,8 (58 734 habitants)
- 8°, 3,6 (78 837 habitants)